



Vie SCOLAIRE : Circulaire n°12

Evolution du protocole sanitaire :

Cette rentrée marque le retour du protocole sanitaire au niveau 2 (protocole allégé). Quatre changements majeurs interviennent ce lundi dans les écoles élémentaires :

1. **La fin de l'obligation du port du masque en extérieur** pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
2. **La possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque.**
3. **L'allègement des règles de limitation du brassage** (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.
4. **La fin des attestations sur l'honneur.** Les fameux documents que remettaient les familles après le premier autotest de leur enfant cas contact ne sont désormais plus obligatoires. Par ailleurs, à partir du 28 février, les élèves cas contact ne devront plus faire trois tests mais un seul au bout de deux jours.

Activité Natation :

Les élèves du C.P. commenceront l'activité Natation le mardi après-midi 22 février. Ils se rendront au complexe aquatique de St Hilaire de Riez, tous les mardis jusqu'à fin mars. Les cours et le transport seront pris en charge par la Communauté de Communes « Pays de St Gilles ».

Activité Gymnastique :

Les élèves du CE1 commenceront l'activité Gymnastique le vendredi 25 février. Les séances se dérouleront au complexe sportif du Fenouiller, et ce, jusqu'au 1^{er} avril prochain. La Communauté de Communes assurera la prise en charge des cours.

Ateliers Théâtre :

Les ateliers théâtre reprendront pour les élèves du CP, du CE1 et du CE2 le jeudi 24 février prochain. Lucie, une nouvelle comédienne professionnelle, dispensera les cours chaque jeudi. L'A.P.E.L. assurera la prise en charge financière de ces ateliers.

Sortie « à la découverte de la mare... » :

Le mardi 22 mars prochain, les élèves du CP (le matin) et ceux du CE1 (l'après-midi) partiront découvrir la faune de la mare à St Gilles-Croix de Vie. Une intervenante de la Cicadelle animera les séances.

Gâteaux d'anniversaire en Maternelle :

Les parents sont de nouveau autorisés à venir encadrer les ateliers « pâtisserie » lors des anniversaires des enfants.

Education à la protection de l'environnement :

Le jeudi 10 mars, l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes interviendra dans la classe CE1 sur le recyclage des déchets.

Messe festive :

Le collectif Messe festive invite les enfants à la célébration du Samedi 26 février, à 18h30, à l'église St Gilles.

Vente de pizzas :

L'équipe A.P.E.L., en partenariat avec le restaurant l'Avano, propose une opération vente de Pizzas. Les commandes sont à rapporter à l'école pour le vendredi 4 mars 2022, dernier délai.

Le retrait des pizzas se déroulera le vendredi 26 mars, de 16h30 à 18h30, à l'école.

Action de Carême : collecte de produits divers

L'établissement souhaite proposer une action de solidarité pendant le Carême en partenariat avec le Secours Catholique (antenne de St Gilles-Croix de Vie). Le lundi 7 mars, les élèves des différentes classes accueilleront Madame Guillet et quelques membres de son équipe pour un temps d'échanges et de présentation des actions menées par l'association (aide aux devoirs, écoute, collecte de vêtements, distribution de bons de transport, aide alimentaire à des familles démunies...)

A l'issue de cette rencontre, les enfants pourront, s'ils le souhaitent, apporter leur aide sous la forme de produits d'hygiène (gel douche, dentifrice, savon...) ou de denrées alimentaires non périssables (farine, sucre, pâtes, pots pour bébés...).

Les produits seront collectés à partir du lundi 21 mars, et ce, jusqu'au Vendredi 8 avril 2022.